Compte-rendu de la C A P des techniciens d'art du 7 décembre 2010

Tél 01 40 15 51 70
cgt-culture@culture.gouv.fr
www.cgt-culture.fr

En début de séance la CGT fait une déclaration liminaire

Régulièrement lors de cette réunion semestrielle, la CGT interpelle l'administration sur différents points concernant l'évolution du corps des techniciens d'art, dans une filière métiers d'arts, les évolutions collectives de carrière des agents, tout comme celle de leur pouvoir d'achat etc, etc.

A chaque réunion, l'administration attentive, nous dit partager un certain nombre de nos points de vue, se dit très attachée aux métiers d'art et à leur défense, se dit émerveillée devant tant de savoir faire : bref, nous au moins, on fait un beau métier !
Tout cela est bien joli, mais cela ne fait pas bouillir la marmite, ne fait pas que sur le terrain les agents se sentent plus reconnus, et que les missions et techniques traditionelles tant applaudies ne soient pas mise en œuvre uniquement durand les journées du patrimoine, faisant des TA, du patrimoine de vitrine !
Aujourd'hui encore, nous vous interpellons sur :

le repyramidage de la filière :
quand mettrez vous en place, éclairé par le bilan de gestion des corps que nous attendons désespéremment malgré nos relances, un groupe de travail sur cette question ô combien importante, on le verra lors de l'examen des promotions de grade, et plus encore du tour extérieur de C en B. Il serait d'ailleurs utile de nous entendre sur une revisitation du statut métiers d'art, près de 20 ans après sa création.

le ratio pro/pro :
pour la dernière proposition de ratio promus/promouvavles à la Fonction publique par le MCC, ce dernier avait bêtement oublié de consulter la représentation du personnel en amont, contrairement à ses engagements précédents. Il va sans dire, mais c'est mieux en le disant, que nous voulons donc être associés à un travail préparatoire sur ce sujet, en lien direct avec le pyramidage évoqué avant.

le nouvel espace statutaire (NES) :
vous connaissez la position générale de la CGT face à ce dispositif, qui sous des couverts d'amélioration de rémunération pour les débuts et fins (théoriques) de carrière, pénalise en fait l'ensemble de celle ci. Toutefois, nous sommes aussi très attachés à l'égalité de traitement des fonctionnaires, et, puisque la réforme est déjà en place dans d'autres départements ministériels, et qu'elle a quelques conséquences positives sur le traitement de quelques uns, nous vous demandons de mettre ce chantier en œuvre dès maintenant, pour un effet même rétroactif au 1er janvier 2011.

Vos élus en CAP

Didier ALAIME permanence nationale 01 40 15 51 70 **Emmanuel PLE** C2RMF 01 40 20 50 50 **Cérile FAUCHEUX** Mobilier national 01 44 08 53 17 **Thierry CHOQUET** Musée du Louvre 01 40 20 56 38 **Philippe CREDEVILLE** Sèvres 01 46 29 22 00 **Alain-Daniel BIBRAC** Musée du Louvre 01 40 20 50 50 **Karim COURCELLES** Musée du Louvre 01 40 20 50 50 **Catherine GENTILHOMME** Manufacture Gobelins 01 44 08 53 56 **Aurélie MONGEOT** Manufacture de Beauvais 01 44 08 53 79 **Sébastien NEE** Musée du Louvre 01 40 20 50 50

le régime indemnitaire (primes) :
tous les ans jusqu'en 2009, lors de l'observatoire des rémunérations, la CGT fait remarquer que parmi les filières les moins bien dotées en termes de primes, notre filière fait figure d'exemple ; tous les ans, le SPAS, maintenant le SRH, nous dit : « Oui, nous sommes d'accord, il faut faire quelque chose en terme de revalorisation indemnitaire pour cette filière » ; tous les ans, nous sommes obligés de constater … rien de nouveau sur nos fiches de paye ! Nous exigeons donc, et en nous battant pour leur intégration dans le salaire, que dès le début de l'année 2011, des propositions concrètes soient faites en ce sens, y compris en compensation du reliquat supprimé en 2010.

Voilà, en espérant que vous ne traiterez pas ces demandes comme une liste d'enfants capricieux faite au Père Nöel, c'est à dire trop large pour être satisfaite, mais bien comme de légitimes revendications d'agents qui souhaitent plus que jamais être pleinement reconnus.

1- **Titularisations**

Un avis favorable a été donné pour la titularisation des agents suivants :

CLIVET Laurence	photographe	Archives Nationales
DELOS Didier	métallier	Louvre
DUBOSC Sébastien	éclairagiste	Louvre
FRANCHETTE Luc	métallier	Louvre
GIOCANTI Laetitia	multimédia	BNF
LEPAGE Damien	Encadreur doreur	Louvre
MONPIERRE Stéphane	Peintre décorateur	Louvre
OLLIER Alain	photographe	Archives Nationales
RANVIER Cécile	relieur	Archives Nationales
ROBERT Benjamin	relieur	Archives Nationales
SCHAFFNER Sébastien	tapissier garniture	Mobilier national
SLIMANI Rachid	éclairagiste	Louvre
ZAMPARINI Pascal	Créateur de prototype	Mobilier National

Nous présentons toutes nos félicitations à nos collègues.

2- **Demandes de mutation**

Joël Kerbaol IMOAD au CNAP reçoit un avis favorable pour sa demande de mutation au Musée de Cluny.
Gaëlle Fuchs relieur aux Archives Nationales reçoit un avis favorable pour sa demande de mutation à la Bibliothèque de la Sorbonne.
Marie-Christine Vernillet jardinier au Domaine de St Cloud reçoit un avis favorable pour sa demande de mutation à la Maison Georges Clémenceau.

La CGT-Culture profite de ce point et de deux candidatures à mutation de la part d'agents des Archives nationales, pour évoquer les craintes de celles et ceux qui travaillent dans les ateliers du quadrilatère parisien. En effet, l'implantation annoncée de la Maison de l'Histoire de France au sein de ces batiments d'une part, le déménagement du cœur de l'institution à Pierrefite sur Seine, sans compter le malaise créé par les propos récents du préfigurateur de la MHF en direction des personnels, sucitent de nombreuses et légitimes

interrogations.

3- **Changement de spécialité**

Sébastien Forst IMOAD à Versailles reçoit un avis favorable pour initier un changement de spécialité en marbrier.
Audrey Creveau tapissier en garniture au Mobilier National reçoit également un avis favorable pour initier un changement de spécialité en tapisserie décor.

Loïc Loussouarn marbrier au C2RMF voit quant à lui son changement de spécialité comme encadreur-doreur définitivement validé.

4- **Validation des résultats de l'examen professionnel TACE**

Voici classée par ordre alphabétique la liste des candidats admis à l'examen professionnel de technicien d'art de classe exceptionnelle telle qu'arrêtée par le jury en date du 6 décembre

BARBANCE Jean-Louis	GACQUIERE Marc
BARREDA Armel	HABAUZIT Isabelle
BELLENGER Dominique	HALLIER Valérie
BELLIOT Fabrice	LOPES Bruno
BOURDIN Jeannie	NAULT Anne Claire
BOURGERY Jacques	PERRONNET Fabien
BOURJOT Thierry	PETIT Pascal
BROSSARD Cécile	ROUSSEAU Dominique
DUPRET Vincent	VALHEM Thierry

5- **Promotions au tour extérieur** dans le corps des techniciens d'art (passage de C en B)
Pour ce tour extérieur 2011: 2 postes. pour 338 promouvables
Pour cette promotion de corps, comme pour les promotions de grade, nous faisons toujours référence aux intitulés des anciennes directions de contenu, non pas comme des archaïques qui parleraient toujours en anciens francs, mais au delà de notre opposition à la réorganisation du Ministère, parce que cela nous permet de prendre en compte toutes les affectations, comme nous tentons de « servir » les différents métiers et spécialités.

Ont été promus techniciens d'art :

Direction Générale des Patrimoines	ex Direction des Archives de France
THOMAS Joël	photographe
Direction Générale des Patrimoines	ex Direction des Musées de France
HENRY Marie	relieur doreur

6- **Promotions au choix au grade de T.A de classe supérieure**
20 postes pour 151 agents promouvables

Vos élus en CAP

Didier ALAIME permanence nationale 01 40 15 51 70 **Emmanuel PLE** C2RMF 01 40 20 50 50 **Cérile FAUCHEUX** Mobilier national 01 44 08 53 17 **Thierry CHOQUET** Musée du Louvre 01 40 20 56 38 **Philippe CREDEVILLE** Sèvres 01 46 29 22 00 **Alain-Daniel BIBRAC** Musée du Louvre 01 40 20 50 50 **Karim COURCELLES** Musée du Louvre 01 40 20 50 50 **Catherine GENTILHOMME** Manufacture Gobelins 01 44 08 53 56 **Aurélie MONGEOT** Manufacture de Beauvais 01 44 08 53 79 **Sébastien NEE** Musée du Louvre 01 40 20 50 50

Direction Générale des Patrimoines	ex DAPA
CHAMPION Pascal	Domaine de Compiègne
FAUVEL Joël	Domaine de St Germain
Direction Générale des Patrimoines	ex DMF
FRANCOIS Didier	Louvre
GOUGET Régis	Versailles
JASAWANT-GHIRAOU J-L	Louvre
PLOUIDY Catherine	St Cyr
SIROP Philippe	Louvre
Direction Générale de la Création Artistique	ex DAP
CHASTAGNER Valérie	Aubusson
CHIROL Sylvie	Aubusson
GOUFFE Cyril	Mobilier National
GRAND Magali	Aubusson
JANICAUD Joëlle	Aubusson
LASKOWSKI Danièle	Aubusson
MAILHE J-François	Sèvres
RENAULT-HAURAY M-C	Gobelins
TOUCHAIS Franck	Sèvres
Direction Générale des Médias et Industries Culturelles	ex DLL
BOUSSARD Françoise	BNF Sablé
DOREMUS Chantal	BNF
MONOT Jocelyne	BNF
EDUCATION NATIONALE	
BAZIN Eric	Biblio Mazarine

7- **Promotions au choix au grade de T.A de classe exceptionnelle**
18 postes pour 132 agents promouvables

Direction Générale des Patrimoines	ex DAPA
BAILLY Stéphane	Domaine de Compiègne
BERNARD Serge	Domaine de Rambouillet
Direction Générale des Patrimoines	ex DMF
BIBRAC Alain	Louvre
JOAQUIM Didier	Louvre
PIZZAGALI Yves	Versailles
Direction Générale de la Création Artistique	ex DAP
AUMASSON Martine	Sèvres
CHAUVET Jacques	Sèvres
DELARBRE Catherine	Aubusson
FAYETTE Georges	Gobelins
GONET Françoise	Mobilier National
GRANPRE Claire	Mobilier National
GRISOL Béatrice	Gobelins
RABEREAU Pascal	Sèvres
SAUTIER M-Emmanuelle	Lodève
Direction Générale des Médias et Industries Culturelles	ex DLL
LECAS Annick	BNF Richelieu
RIGAUX Andrée	BNF Richelieu
SARRION-SANCHEZ Cécile	BNF Richelieu

Vos élus en CAP

Didier ALAIME permanence nationale 01 40 15 51 70 **Emmanuel PLE** C2RMF 01 40 20 50 50 **Cérile FAUCHEUX** Mobilier national 01 44 08 53 17 **Thierry CHOQUET** Musée du Louvre 01 40 20 56 38 **Philippe CREDEVILLE** Sèvres 01 46 29 22 00 **Alain-Daniel BIBRAC** Musée du Louvre 01 40 20 50 50 **Karim COURCELLES** Musée du Louvre 01 40 20 50 50 **Catherine GENTILHOMME** Manufacture Gobelins 01 44 08 53 56 **Aurélie MONGEOT** Manufacture de Beauvais 01 44 08 53 79 **Sébastien NEE** Musée du Louvre 01 40 20 50 50

Détachement	
JACOTTIN Anne-Marie	Ministère des Affaires étrangères

8- **Questions diverses** :

L'examen des questions diverses a été l'occasion pour le Président de la CAP de répondre à certains points de la déclaration liminaire de la CGT du début de séance.
Sur le repyramidage de la filière et la revisitation du statut, il s'est dit prudent puique ces sujets sont du niveau Fonction publique et pas dans l'air du temps…La CGT a explicité sa demande en pointant des spécialités qui aujourd'hui ne recrutent pas en catégorie B, notamment les dentelières, et qui selon nous ont vocation à intégrer le corps des techniciens d'art.
Sur le ratio promus/promouvables, c'était un raté de ne pas consulter les représentants des personnels, on ne le fera plus.
Sur le Nouvel Espace Statutaire, l'administration conteste l'analyse de la CGT qui rappelons le, estime que sur l'ensemble de la carrière réelle des agents, ceux ci seront pénalisés. Le président complète sa réponse en indiquant que rien ne sera mis en place avant la fin de l'année 2011, sans par contre réfuter l'argument financier, c'est à dire que la mise en place dès janvier (même rétroactivement) couterait trop cher.
Pour les primes, ce n'est pas un sujet de CAP, en 2010 il n'y a pas d'enveloppe pour ça, etc. Vos élus ont argumenté, en donnant des éléments précis de comparaison entre filière métiers d'art et filière administrative par exemple. Le match continue, et nous ne baisserons pas les bras !

Autres questions diverses

Recrutement et carrière des dentellières

Depuis plusieurs années nous revendiquons une véritable reconnaissance de la spécialité dentelles, dont le recrutement s'opère actuellement en adjoint technique des administrations de l'état (catégorie C). Le niveau d'excellence de ces métiers a paourtant permis le classement de la dentelle au patrimoine mondial de l'UNESCO.
Nous rappelons donc notre exigence de voir reclasser les agents de catégorie C (passage en technicien d'art), et de permettre le recrutement des nouveaux agents en technicien d'art « artiste en dentelles ».

Reconnaissance des formations initiales métiers d'art :

Depuis la mise en place du statut des métiers d'art, des formations initiales existent dans la filière textile (licier et rentraiture tapis et tapisserie) et depuis peu dans les métiers de la céramique. Ces formations durent trois ou quatre ans, et débouchent sur l'obtention d'un diplôme de niveau IV (bac) reconnu par l'éducation nationale. La délivrance des ces diplômes semblent être remise en cause.
Les élus CGT demandent que ce dossier soit traité afin que les élèves puissent obtenir en fin de formation un véritable diplôme reconnu, leur permettant de se présenter au concours de technicien d'art, et de poursuivre des études supérieures s'ils le souhaitent. Par ailleurs c'est aussi la reconnaissance de la qualité de ces formations, dispensées dans des établissements renommés, qui sont les derniers à proposer des formations dans

ces spécialités (Mobilier national et Manufactures Nationales de Tapis, Tapisseries, et de Sèvres).

L’administration s’est dite sensible à nos demandes et propose des groupes de travail sur ces questions fondamentales de recrutement, carrières et reconnaissance des cursus de formation du Ministère de la Culture.

Vos élus en CAP

Didier ALAIME permanence nationale 01 40 15 51 70 **Emmanuel PLE** C2RMF 01 40 20 50 50 **Cérile FAUCHEUX** Mobilier national 01 44 08 53 17 **Thierry CHOQUET** Musée du Louvre 01 40 20 56 38 **Philippe CREDEVILLE** Sèvres 01 46 29 22 00 **Alain-Daniel BIBRAC** Musée du Louvre 01 40 20 50 50 **Karim COURCELLES** Musée du Louvre 01 40 20 50 50 **Catherine GENTILHOMME** Manufacture Gobelins 01 44 08 53 56 **Aurélie MONGEOT** Manufacture de Beauvais 01 44 08 53 79 **Sébastien NEE** Musée du Louvre 01 40 20 50 50